

# UN TEMPS DE RESSOURCEMENT

DÉCEMBRE 2007 | VOLUME XIII, NUMÉRO 4

## QUAND DÉCEMBRE REVIENT...



**JEAN-PIERRE TREMBLAY**  
Vice-président exécutif

### Des marchés financiers anémiques

L'année 2007 ne passera sûrement pas à l'histoire pour la performance des divers marchés financiers. Bien que nous retenions plus souvent les mauvaises nouvelles que les bonnes, il semble que l'année qui se termine a eu plus que son lot d'informations négatives. Nous n'avons qu'à penser à la crise du crédit hypothécaire aux États-Unis, à la forte remontée du dollar canadien, aux importantes fluctuations des taux d'intérêt, etc. pour conclure que tous les marchés financiers ont eu leur part de malheurs. Au bout du compte, il s'avère qu'aucun d'eux n'a offert une performance suffisante pour compenser les malheurs de ses voisins.

Malgré cette situation, les gestionnaires des divers Fonds FMOQ sont parvenus, encore cette année, à permettre à nos fonds communs de placement de se classer parmi les meilleurs de leurs catégories respectives. Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance de l'article intitulé « Retour sur les rendements 2007 », dans le présent numéro.

### 10 ans déjà !

2007 marque le 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* qui offre aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et de l'Association des optométristes du Québec, de même qu'à leurs proches, les Fonds FMOQ et une gamme complète de produits et services financiers.

Soucieux d'améliorer sans cesse la qualité de notre offre, nous comptons l'enrichir, en 2008, avec l'implantation d'un service de gestion privée de portefeuille.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance renouvelée au cours de cette décennie. Soyez assurés que nous demeurons en tout temps à votre entière disposition et que notre seul et unique souci demeure vos intérêts et, bien entendu, votre satisfaction.

[Suite à la page 2](#)

### DANS CE NUMÉRO...

Retour sur les rendements 2007	4
REER 2008	6
Programme de conférences	8
La pratique médicale en société : Un pensez-y bien !	9
L'histoire en capsule	9
Survol des marchés financiers	10
Rendements annuels composés	11
Valeurs unitaires des parts	11
Frais de gestion	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Offre globale de produits et services	12
Pour nous joindre	12

« **Soyez assurés que nous demeurons en tout temps à votre entière disposition et que notre seul et unique souci demeure vos intérêts et, bien entendu, votre satisfaction.** »

### La campagne REER 2008

Vous le savez, les mois de janvier et février marquent le retour de la traditionnelle campagne REER. En 2008, nous aussi serons prêts à vous conseiller et à répondre à tous vos besoins en matière de placement. Comme toujours, nos conseillers seront là **pour vous**. N'hésitez pas à faire appel à eux d'ici au **29 février**, si vous désirez contribuer pour l'année d'imposition 2007. Plus vous cotiserez tôt, plus vite vos placements fructifieront à l'abri de l'impôt. À vous d'y voir ! Pour information, un encadré de ce numéro signale nos heures d'ouverture prolongées pour la période REER 2008.

### Des relevés de placement en constante évolution

Soucieux de toujours vous fournir l'information la plus complète et la plus compréhensible qui soit, nous apportons régulièrement des améliorations à notre *Relevé de placement*. Ainsi, sur celui du 31 décembre 2007, vous constaterez qu'en plus des rendements sur 1, 2 et 3 ans de chacun de vos portefeuilles, nous avons ajouté celui sur 5 ans. Nous le faisons alors que bon nombre de sociétés n'en fournissent aucun ! De plus, nous présentons désormais la répartition globale des actifs de votre portefeuille, incluant d'autres fonds communs de placement. Comme elle tient compte de celle propre à chacun des fonds détenus, vous êtes en mesure d'apprécier d'un seul coup d'œil votre exposition à chacun des marchés financiers et, conséquemment, de mieux gérer votre portefeuille. Auparavant, effectuer une telle opération aurait nécessité des heures de recherche et d'analyse.

### Des relevés encodés

Vous l'avez peut-être remarqué, mais votre relevé affiche un code à barres. En effet, nous avons modifié notre procédé d'impression pour l'expédition de nos relevés. Informatisé, il permet maintenant d'accroître la sécurité de leur traitement.

### Un relevé virtuel ?

Tel que nous vous l'annoncions dans le numéro de septembre 2007, les relevés de placement sont maintenant accessibles par le biais du volet « Accès au compte » de notre site Internet ([www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com)). Si vous le désirez, vous pouvez demander l'élimination de votre relevé papier. Ne vous inquiétez pas, vous aurez tout de même accès à tous les renseignements et documents normalement joints à ce relevé. En effet, dès qu'il sera prêt, nous vous transmettrons un courriel pour vous informer de sa disponibilité et nous vous fournirons les hyperliens pour consulter la version électronique de toutes les pièces qui y sont normalement jointes. De cette façon, vous éliminerez les délais normaux d'impression et du traitement postal, tout en contribuant à sauver des arbres ! Au cours de la prochaine année, nous entendons initier d'autres mesures concrètes pour sauvegarder notre environnement.

### Service-conseil gratuit, sans aucun engagement

Vous l'ignorez peut-être, mais les conseillers de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* peuvent analyser votre portefeuille de placement et vous faire des recommandations objectives, et ce, **sans aucuns frais ni engagement de votre part**. Comme ils ne sont pas rémunérés à commission, ils ont vraiment vos intérêts à cœur et vous prodiguent des conseils objectifs, impartiaux et judicieux. Par la suite, si vous souhaitez mettre en application leurs recommandations, ou tout simplement faciliter le suivi de votre portefeuille en rapatriant l'ensemble de vos éléments d'actif en un seul endroit, ils se font un devoir et un plaisir de vous satisfaire. Autre élément distinctif du service hors pair qu'ils offrent : ils sont disponibles et prêts à vous rencontrer **où bon vous semble et selon l'horaire qui vous convient**.

De plus, votre conseiller est maintenant en mesure de vous présenter la répartition de l'ensemble de vos portefeuilles (REER, CRI, hors REER, ...) sous notre administration, en y incluant, si tel est votre souhait, ceux au nom de votre conjoint, de votre société ou autres. N'attendez plus ! Prévalez-vous de ce service-conseil sur mesure.

### Un accueil formidable

Pour une neuvième année consécutive, nous avons effectué une tournée des assemblées annuelles des diverses associations affiliées à la FMOQ. Une fois de plus, nous avons reçu un accueil très chaleureux et nous vous en remercions très sincèrement. Cet exercice revêt une très grande importance pour notre équipe, car il nous permet de vous rencontrer et de vous transmettre les toutes dernières nouvelles des Fonds FMOQ. Tout en adressant un merci très spécial aux directions des associations qui nous ont permis de faire une présentation à leurs membres, nous formulons le souhait d'être de nouveau des vôtres, l'an prochain.

### Salon Vision 2007

En vertu de l'entente de partenariat avec l'Association des Optométristes du Québec, nous avons eu le privilège et le plaisir de participer au Salon *Vision*. L'édition 2007 de cet événement s'est tenue à Montréal, les 5 et 6 octobre dernier. Nous avons vivement apprécié l'opportunité de pouvoir rencontrer la communauté des professionnels en soins visuels que nous remercions pour son accueil très cordial. Au plaisir de vous revoir l'an prochain !

### Légère réduction du ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ

Lors de sa dernière rencontre, le conseil d'administration de la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* a décidé de maintenir les frais de gestion des Fonds FMOQ à leur niveau actuel.

Cependant, suite à la baisse annoncée de la Taxe sur les produits et services (TPS) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Ratio des frais de gestion (RFG) de tous les Fonds FMOQ, à l'exception du Fonds monétaire FMOQ, passera de 1,01 à 1,00 %. Le Ratio du Fonds monétaire FMOQ demeurera le même à 0,42 %. Il est à noter que les moyennes des Ratios de l'industrie selon la catégorie de fonds oscillaient, en date du 30 novembre 2007, entre 1,71 % pour un fonds obligataire et 2,79 % pour un fonds d'actions mondiales, avec une moyenne, excluant les fonds monétaires, de 2,49 %. Cet écart de frais par rapport à la concurrence constitue, année après année, une composante non négligeable

du rendement net de votre portefeuille de Fonds FMOQ, et ce, à l'abri des risques de marché.

Il est à noter que, contrairement à d'autres fonds communs de placement offerts à la communauté médicale, TOUS les participants aux Fonds FMOQ assument les mêmes frais. Il n'existe donc pas de catégorie de participants, à qui des frais supérieurs seraient imputés. Nous vous conseillons la plus grande vigilance à cet égard.

### Les PCAA et les Fonds FMOQ

Les papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) ont fait couler beaucoup d'encre au cours des cinq derniers mois. L'origine et les fondements de cette crise ayant été amplement traités par les médias, nous n'entendons pas y revenir, mais nous croyons utile et opportun de vous présenter la situation des Fonds FMOQ. Premièrement, **seul** le Fonds monétaire FMOQ détenait **un (1)** titre de PCAA non bancaires, et ce, pour moins de 2 % de son portefeuille, alors que cette proportion atteignait jusqu'à 30 % dans certains fonds communs

de placement. Deuxièmement, contrairement à plusieurs autres PCAA sur le marché, le titre détenu par le Fonds monétaire FMOQ ne comporte **aucune** hypothèque à risque, mais **uniquement** des prêts automobiles de la société GMAC. Ceux-ci sont d'une durée et d'une valeur nettement moindres que des hypothèques et ont été accordés conformément aux normes canadiennes d'évaluation du crédit. Troisièmement, selon les renseignements fournis par la société qui gère ces prêts, leurs remboursements ne sont aucunement problématiques. Enfin, dans cette optique, notre gestionnaire de portefeuille a confiance que le Fonds monétaire FMOQ récupère la totalité de son investissement dans un délai plus ou moins court, et nous partageons cet optimisme.

### Bienvenue 2008 !

Alors que le rideau s'apprête à tomber sur 2007, nous vous transmettons, ainsi qu'à tous les membres de vos familles, nos meilleurs vœux de santé, de paix, de bonheur et de prospérité.

**« ... le conseil d'administration [...] a décidé de maintenir les frais de gestion des Fonds FMOQ à leur niveau actuel. »**

# RETOUR SUR LES RENDEMENTS 2007



**MARTIN VALLÉE, CFA**  
Conseiller financier  
Représentant en épargne collective  
*Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*  
Responsable du suivi des gestionnaires  
*Société de gérance des Fonds FMOQ inc.*

## 2007 n'a pas été un grand cru

Un coup d'œil à votre relevé de placement annuel vous permet de constater les piètres rendements obtenus au cours de l'année qui s'achève. En fait, il est très probable que votre capital soit pratiquement au même point qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Faut-il dès lors conclure à une contre-performance des Fonds FMOQ ?

Bien qu'il soit impossible de nier que les rendements de l'année 2007 ont déçu, il s'avère nécessaire de pousser l'analyse un peu plus loin, avant de sauter trop vite aux conclusions.

## Comparaison avec les autres fonds

Pour savoir si les gestionnaires de vos fonds ont fait mieux ou pire que leurs homologues canadiens, rien ne vaut une comparaison entre votre fonds et ceux de la même catégorie qui sont disponibles au Canada. Certains sites Internet (par exemple [www.globefund.com](http://www.globefund.com)) fournissent gratuitement des outils d'analyse et une base de données exhaustive qui permettent de s'y retrouver, car il y a plus de 5 000 fonds au Canada ! Votre conseiller financier peut également vous aider, car il a sûrement accès à des logiciels d'analyse comme Paltrak de la firme Morningstar, l'un des plus populaires.

Pour ce qui est des Fonds FMOQ, l'analyse détaillée de leurs classements respectifs, telle que produite mensuellement par la firme Aon, est disponible dans notre site Internet ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)). À titre d'exemple, comparons le Fonds omnibus FMOQ aux autres fonds équilibrés canadiens. Pour la période de 1 an terminée le 30 novembre 2007<sup>1</sup>, il s'est classé 176<sup>e</sup> sur 879, dans le 1<sup>er</sup> quartile (soit parmi les premiers 25 %).

## Comparaison avec les indices de référence

Les Fonds FMOQ ont donc fait mieux que la majorité des autres fonds canadiens. Mais les gestionnaires de fonds auraient-ils littéralement manqué le bateau en 2007 ?

Pour répondre à cette question, il suffit de comparer les rendements de vos fonds avec ceux des indices de référence appropriés. Par exemple, pour la Bourse canadienne, l'indice de référence le plus couramment utilisé est l'indice composé S&P/TSX qui regroupe actuellement les titres des 263 plus importantes sociétés canadiennes cotées en Bourse. En 2007, cet indice a progressé de 9,83 % (dividendes inclus), alors que le Fonds actions canadiennes FMOQ a procuré un rendement de 7,10 %. Il est important de noter que les rendements de tous les Fonds FMOQ sont présentés nets des frais de gestion de 1,01 %, alors que

ceux des indices sont présentés avant frais. En pratique, un investissement dans un titre qui réplique le rendement d'un indice ne peut être acquis sans assumer des frais de transactions ou de gestion qui en diminueraient d'autant le rendement.

Les actions étrangères ont connu une autre année difficile avec le dollar canadien qui a fortement monté. Le Fonds actions internationales FMOQ a ainsi baissé de 9,26 % alors que son indice de référence, le MSCI Monde ex-Canada (en dollars canadiens), a baissé de 7,59 %.

Rappelons qu'en placement, une période de 1 an est bien courte pour juger d'une performance et que sur de plus longues périodes, les Fonds FMOQ se comparent avantageusement à leurs indices de référence, tant en termes de rendements que de risques.

## CLASSEMENT DES FONDS FMOQ AU 30 NOVEMBRE 2007<sup>1</sup>

Fonds FMOQ	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans
Monétaire	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>
Omnibus	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>
Placement	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>
Revenu mensuel	1 <sup>er</sup>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Obligations canadiennes	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	S.O.	S.O.
Actions canadiennes	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	S.O.
Actions internationales	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	S.O.

<sup>1</sup> Les données de décembre 2007 n'étaient pas encore disponibles au moment d'aller sous presse. Prière de consulter le site Internet des Fonds FMOQ ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)) pour la mise à jour mensuelle du classement des Fonds FMOQ.

■ 1<sup>er</sup> quartile  
■ 2<sup>e</sup> quartile

## Rendements et projection de retraite

Si vous êtes inquiets parce que votre projection de retraite tient compte d'un rendement annuel de 5 ou 6 %, sachez que ceux d'une année comme 2007 ne la modifieront pas. L'important, c'est le rendement que vous obtiendrez sur des périodes beaucoup plus longues, soit de 5, 10 ou même 15 ans.

Rappelez-vous qu'il y aura toujours des années où le rendement obtenu sera inférieur, mais que les bonnes années compenseront pour les moins satisfaisantes. À titre d'exemple, bien que le rendement du Fonds omnibus FMOQ soit de 1,45 % en 2007, sa moyenne au cours des 5 dernières années a été de 9,05 %, tandis que celles des 10 et 15 dernières ont été respectivement de 6,28 % et de 8,66 %. D'ailleurs, vous trouverez, avec votre relevé de placement annuel, un dépliant qui présente le tableau complet des rendements, année sur année, de tous les Fonds FMOQ depuis leur création. Les renseignements que vous y trouverez devraient vous rassurer.

## Rendement sans risque et prime de risque

Une autre façon d'analyser la situation consiste à comparer le rendement que vous avez obtenu par rapport à celui que vous auriez réalisé avec un investissement sans risque (par exemple un certificat de placement garanti [CPG] ou une obligation du gouvernement canadien).

Au début de l'année 2007, vous auriez pu investir dans une obligation canadienne à court terme, un fonds monétaire ou un CPG d'une grande banque, et obtenir un rendement d'environ 4 % pour 2007. Ce rendement n'est pas très loin de ce que ce genre d'investissement a procuré

à long terme, soit environ 2 % de plus que l'inflation<sup>2</sup>. Vous avez donc sacrifié du rendement en investissant dans un fonds équilibré comme le Fonds omnibus FMOQ qui a procuré un rendement de 1,45 % en 2007. L'analyse des rendements passés démontre que ce n'est rien d'exceptionnel; en effet, sur les périodes de 1 an, les placements sans risque font mieux que les fonds équilibrés, et ce, environ 30 % du temps. Cependant, il y a très peu de périodes de 5 ans et plus où vous verrez un CPG faire mieux qu'un fonds équilibré. D'où l'importance d'investir à long terme !

De deux choses l'une : ou vous vous contentez d'un rendement sans risque ( $\pm 4\%$ ), ou vous optez pour un portefeuille équilibré qui devrait pouvoir procurer un rendement entre 6 et 8 % à long terme, selon le niveau de risque. Pour en arriver à cette estimation, nous calculons qu'un portefeuille diversifié d'obligations (plusieurs émetteurs et des échéances plus longues) devrait procurer un rendement d'environ 5 %, alors que la portion investie en actions pourrait en procurer un d'environ 8,5 % en moyenne au cours des prochaines années. Ces rendements sont ceux projetés pour les différents marchés financiers. Vous devez donc les réduire des frais de gestion qu'il en coûte pour gérer votre portefeuille de placement (exemple : 1 % pour les Fonds FMOQ), et ajuster le résultat en tenant compte de la valeur ajoutée que pourraient générer vos gestionnaires.

## Volatilité des rendements et diversification

L'année 2007 aura donc marqué un retour en force de la volatilité des marchés boursiers et même des marchés de titres à revenu fixe, la crise des papiers commerciaux ayant secoué ce secteur traditionnellement plus calme. Dans un tel contexte, serait-il préférable de sécuriser vos investissements? Nous sommes d'avis que la diversification du portefeuille de placement est encore l'outil le plus efficace auquel les investisseurs peuvent avoir recours en ces temps d'incertitude. La diversification peut prendre plusieurs formes : elle peut porter sur les différentes classes d'actifs, les styles de gestion, les secteurs, les zones géographiques ou les types de capitalisation. Les Fonds FMOQ diversifiés (omnibus et de placement) privilégient déjà ces principes de saine diversification.

N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller des Fonds FMOQ afin de valider la diversification de votre portefeuille de placement ou pour toute autre question que cet article pourrait susciter.

<sup>1</sup> Les données de décembre 2007 n'étaient pas encore disponibles au moment d'aller sous presse. Prière de consulter le site Internet des Fonds FMOQ ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)) pour la mise à jour mensuelle du classement des Fonds FMOQ.

<sup>2</sup> La Banque du Canada vise à maintenir l'inflation au Canada à un taux de 2 % et ajuste sa politique monétaire en conséquence.

**« ... 2007 aura donc marqué un retour en force de la volatilité des marchés boursiers... »**

# REER 2008

Voici quelques rappels concernant le régime enregistré d'épargne-retraite, cet outil financier dont l'utilité réside dans ses avantages fiscaux très intéressants.

En plus de profiter d'une déduction du revenu imposable établie en fonction des cotisations versées, toute personne détenant un REER tire avantage des revenus non imposés, et ce, tant et aussi longtemps qu'elle y conserve les sommes d'argent investies.

En ce qui concerne la déclaration de revenus de 2007, la date limite pour cotiser à un REER est le **29 février 2008**, soit le 60<sup>ème</sup> jour de l'année. Il est possible d'y verser 18 % des revenus admissibles de 2006, jusqu'à un maximum de 19 000 \$, moins le facteur d'équivalence (FE) pour les personnes qui participent à un régime de pension agréé (RPA) ou à un régime de participation différé aux bénéficiaires (RPDB), plus les droits de cotisation inutilisés et reportés. **Le montant de cotisation auquel vous avez droit est indiqué dans votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC).**

## Cotisez tôt

Si l'on dispose de liquidités (ou de placements hors REER), il est avantageux de cotiser au REER dès le début de la nouvelle année d'imposition. Pour l'année 2008, la cotisation maximale permise est de 20 000 \$. Ce faisant, vous bénéficierez plus rapidement de la croissance de votre investissement à l'abri de l'impôt.

## Attention aux honoraires de gestion

La majorité des investisseurs ne connaissent pas l'ampleur des honoraires de gestion de leurs portefeuilles, ces frais n'apparaissant pas sur les relevés de placement qui leur sont transmis. Pourtant, il est très important de vous informer des honoraires de gestion, et ce, que vous cotisiez à un REER en début ou en fin d'année, sans quoi vous risquez de vous pénaliser.

Rappelez-vous qu'une différence de 2 % entre les frais de gestion de deux fonds communs de placement similaires offrant des rendements comparables, représentera, après 35 ans, plus de 50 % d'écart sur l'actif accumulé.

Nos conseillers sont en mesure de vous fournir l'information concernant les frais de gestion sur l'ensemble des fonds communs de placement disponibles sur le marché. Informez-vous !

## Utilisez vos droits de cotisation

Si vous n'avez pas versé les cotisations maximales autorisées à votre REER depuis 1991, vous devez savoir que vous pouvez investir une somme correspondant à vos droits de cotisation inutilisés. Pour connaître cette somme, consultez votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada.

## Cotisez au REER de votre conjoint

Malgré les modifications fiscales permettant le fractionnement du revenu entre conjoints à la retraite, il peut être avantageux de cotiser au REER de votre conjoint. Si vous prévoyez que votre revenu à la retraite sera supérieur à celui que votre conjoint aura, vous devriez envisager de cotiser à son REER. En versant des cotisations au REER de votre conjoint jusqu'à concurrence du montant maximal permis auquel vous avez droit, vous bénéficierez d'une déduction identique à celle que vous auriez obtenue en cotisant à votre propre REER, et ce, sans affecter les droits de cotisation de votre conjoint. Et lorsque le moment sera venu d'encaisser le REER, seul le détenteur du régime sera imposé sur le montant du retrait. Si les revenus annuels de votre conjoint sont alors inférieurs aux vôtres, il y aura moins d'impôts à payer.

## Âge limite – nouveauté

À la suite de son dernier budget, le gouvernement fédéral a décidé de faire passer la limite d'âge de 69 à 71 ans pour l'échéance des régimes enregistrés. L'argent investi pourra donc profiter à l'abri de l'impôt plus longtemps !

## Horaire prolongé

Nous sommes toujours à votre service de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi. De plus, nous serons à votre service avec un horaire prolongé aux dates suivantes :

20, 21 et 22 février : de 8 h à 18 h

Samedi 23 février : de 10 h à 15 h

25, 26, 27, 28  
et 29 février : de 8 h à 18 h

# REER

## **C'EST MAINTENANT LE TEMPS DE PENSER REER.**

Nos conseillers ont un seul intérêt : votre satisfaction.  
Date limite : 29 février 2008.

**MONTRÉAL : 1 888 542 8597**  
**QUÉBEC : 1 877 323 5777**

 **FOND S**  
**FMOQ**  
ACTIFS EN SANTÉ

# «S'instruire, c'est s'enrichir.»

2

0

0

8

Nos soirées-conférences sont ouvertes à toutes les personnes intéressées. Il n'est donc pas nécessaire de participer aux Fonds FMOQ pour y assister. Par contre, en raison du nombre limité de places, il est **obligatoire de réserver à l'avance** la vôtre, en composant le **514 868-2082**, poste **262** ou le **1 888 558-5658**, poste **262**.

En plus de fournir vos nom et prénom ainsi que le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre le jour, vous devrez préciser le titre et la date de chaque conférence à laquelle vous comptez être des nôtres, de même que le nombre de places à réserver.

Une confirmation téléphonique précisant l'endroit sera faite au cours de la semaine précédant chaque conférence sélectionnée.

## LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE 2008

**Monsieur Maxime-Jean Gérin**, CFA  
*Gestion Maxsa inc.*

Québec, le 17 janvier 2008  
Montréal, le 23 janvier 2008

## LE MYTHE ET LA RÉALITÉ DE L'ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE DE LA CHINE ET DE L'INDE

**Docteur Zhan Su**  
Professeur titulaire  
de management international

Directeur du GERAC (Groupe d'études  
et de recherche sur l'Asie contemporaine)  
*Université Laval*

Montréal, le 13 février 2008  
Québec, le 20 février 2008

## LA PSYCHOLOGIE DANS L'INVESTISSEMENT

**Monsieur Bernard Mooney**  
Directeur de la section Investir  
*Les Affaires*

Québec, le 6 mars 2008  
Montréal, le 12 mars 2008

## LA PRATIQUE MÉDICALE EN SOCIÉTÉ

**Madame Claudette Lanthier**, CGA, D.Fisc.  
Planificatrice financière  
*Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

Québec, le 1<sup>er</sup> avril 2008  
Montréal, le 9 avril 2008

F O N D S  
**FMOQ**

ACTIFS EN SANTÉ



# LA PRATIQUE MÉDICALE EN SOCIÉTÉ UN PENSEZ-Y BIEN !

Depuis mars 2007, il est possible d'exercer la profession médicale au sein d'une société incorporée. En raison de son importance, la décision de se constituer en personne morale doit être mûrement réfléchie. Aussi est-il opportun de vous demander, dans un premier temps, si cette avenue est vraiment intéressante et profitable pour **vous**.



À cet égard, notre service de planification financière est à votre disposition pour vous fournir, moyennant des honoraires fixes de 240 \$ plus taxes, une analyse de votre situation personnelle. Cette démarche avisée vous permettra de faire un choix éclairé.

Communiquez avec nous !



## UNE HISTOIRE MILLÉNAIRE S'ACHÈVE

Ce n'est qu'au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. que l'existence des archiatres a été attestée dans les villes de province. Le nombre de ces praticiens jouissant d'un salaire et de privilèges liés à leurs fonctions a été limité par l'empereur Antonin le Pieux, en fonction de la population.

Cette limitation, qui visait à éviter d'alourdir les charges assumées par la ville, ne concernait pas les médecins privés dont la pratique et la formation n'ont jamais été ordonnées par des règlements.

Un siècle plus tard, fort probablement en raison de la disparité qu'une telle situation provoquait sur le plan des compétences, l'empereur Alexandre Sévère implanta un enseignement médical dispensé par des médecins rémunérés par les fonds publics et dans les locaux fournis par l'État.

Cette décision n'a cependant pas mené à une formation systématique ni à une quelconque reconnaissance officielle sanctionnée par des examens et un diplôme.

C'est ainsi que s'est achevée, en Occident, l'histoire millénaire de l'ancienne médecine grecque et romaine, une période au-delà de laquelle les œuvres des médecins concernés allaient leur survivre et qui demeure encore une riche source de réflexions.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. *Histoire du Médecin*, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.



**REER AUTOGÉRÉ  
COMpte AU COMPTANT  
COURTAGE  
DE PLEIN EXERCICE**

**PAUL ANGERS**

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122  
Montréal (Québec) H3G 1R8

angersp@vmbi.ca

Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636

Télécopieur : 514 954-1038

Membre – Fonds canadien de protection des épargnants

## Développements économiques

Les trois derniers mois de 2007 ont été le reflet de l'année en entier : l'optimisme a dominé pendant la première partie du trimestre, comme pendant les six premiers mois de 2007, alors que la seconde partie a été marquée d'un pessimisme grandissant.

Le secteur immobilier américain a continué à ralentir et le risque de contagion au reste de l'économie fait maintenant la manchette. Les pays développés ont commencé à montrer certains signes de faiblesse. Le prix des matières premières a néanmoins continué de progresser, surtout du côté des produits alimentaires de base et de l'énergie. Les différents indices de produits de base ont marqué une hausse d'environ 10 % au cours des trois derniers mois, sans doute en raison de la forte croissance observée dans les pays émergents et de la croyance que cette situation se poursuivra malgré un ralentissement économique des pays développés.

Les pressions inflationnistes se sont maintenues au cours du trimestre. Des taux d'inflation supérieurs à 3 % ont été observés dans la majorité des pays. Le Canada a été relativement épargné grâce à la vigueur de sa monnaie.

Malgré la forte inflation, les banques centrales des États-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne ont abaissé leurs taux directeurs pour pallier l'éventuel ralentissement économique. De plus, l'ensemble des banques centrales des pays développés ont fourni des liquidités supplémentaires aux institutions financières de manière exceptionnelle et concertée pour amenuiser les effets restrictifs du resserrement des conditions de crédit qui s'est poursuivi au quatrième trimestre.

Le risque de récession aux États-Unis est relativement élevé. Une des principales sources d'inquiétude est la baisse des prix des maisons, qui semble ancrée dans le système en raison d'un imposant stock de maisons à vendre.

## Politique monétaire et titres à revenu fixe

Les inquiétudes liées à la détérioration du crédit du secteur bancaire ont continué à nourrir les anticipations selon lesquelles la Réserve fédérale et plusieurs autres banques centrales comme la Banque du Canada baisseraient leurs taux. Au cours du trimestre, les taux à 10 ans ont baissé de 0,5 % aux États-Unis et de 0,35 % au Canada. Le marché obligataire en général a donc connu un trimestre intéressant. Les écarts sur obligations de sociétés ont cependant continué de s'élargir, de sorte que ces titres ne se sont pratiquement pas appréciés au cours du trimestre.

## Marchés boursiers

Les marchés boursiers ont baissé durant le trimestre, particulièrement en novembre après que la Réserve fédérale eut annoncé une baisse de taux plus timide que les investisseurs auraient souhaitée. La volatilité a été le thème dominant, et nous avons observé une grande divergence entre les différents titres, les titres bancaires en général ayant subi de fortes pressions à la baisse.

Le dollar canadien a été fort volatil, touchant 1,10 dollar américain. Au bout du compte, il s'est retrouvé essentiellement au même niveau qu'en début de trimestre. Les actions canadiennes, américaines et internationales ont accusé une baisse de 2 % à 6 % pendant le trimestre.

## À l'horizon

Nous considérons que le scénario le plus probable consiste en une récession de faible ampleur aux États-Unis. Il s'ensuivrait un environnement tumultueux où les profits seraient plus faibles et où les banques centrales réduiraient leur taux directeur.

Sur un horizon d'un an, les marchés boursiers seront mis à l'épreuve, et les actions internationales devraient procurer de meilleurs rendements que les actions canadiennes et américaines. Le niveau de risque a sensiblement augmenté, et une stratégie défensive visant à protéger le capital s'impose.

## RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 31 DÉCEMBRE 2007

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
■ Monétaire	4,17	3,90	3,37	3,02	2,94	3,58	10,014
■ Omnibus	1,45	5,93	7,32	7,56	9,05	6,28	22,110
■ Fonds de placement	0,20	6,35	7,21	7,50	8,88	6,51	22,550
■ Revenu mensuel (créé le 6 octobre 2006)	7,19	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6,45 (06.10.06)	10,114
■ Obligations canadiennes	2,56	2,78	3,67	4,26	4,51	5,68 (16.03.01)	10,826
■ Actions canadiennes	7,10	10,86	13,76	13,65	16,81	10,28	23,622
■ Actions internationales	-9,26	4,48	4,56	4,36	5,39	2,71	8,653

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 4,09 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

### IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Concernant les transactions dites électroniques (par Internet) ou impliquant le débit préautorisé sur instructions, l'heure limite est fixée à 10 h.

Nous vous remercions de votre collaboration.

### FRAIS DE GESTION AU 30 NOVEMBRE 2007

Types de fonds	Moyennes de l'industrie	Fonds FMOQ comparables	
Monétaires canadiens	1,04 %	■ Monétaire	<b>0,42 %</b>
Équilibrés canadiens	2,39 %	■ Omnibus ■ Revenu mensuel	<b>1,01 %</b>
Équilibrés	2,46 %	■ Placement	<b>1,01 %</b>
Obligations canadiennes	1,71 %	■ Obligations canadiennes	<b>1,01 %</b>
Actions canadiennes	2,35 %	■ Actions canadiennes	<b>1,01 %</b>
Actions mondiales	2,79 %	■ Actions internationales	<b>1,01 %</b>

### FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSISERS\* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	31.12.07	Écarts	28.09.07	Écarts	29.06.07	Écarts	30.03.07	Écarts	29.12.06
<b>S&amp;P/TSX</b> (Toronto)	<b>7,2 %</b>	13 833,06	-1,9 %	14 098,89	1,4 %	13 906,57	5,6 %	13 165,50	2,0 %	12 908,39
<b>S&amp;P 500</b> (New York) **	<b>-11,9 %</b>	1 455,55	-4,2 %	1 518,85	-5,2 %	1 601,69	-2,4 %	1 640,53	-0,7 %	1 652,84
<b>MSCI EAEO</b> (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	<b>-7,6 %</b>	2 233,70	-2,4 %	2 288,47	-5,1 %	2 410,23	-2,8 %	2 479,52	2,6 %	2 417,52
<b>DEX Univers</b> (obligations canadiennes)	<b>3,7 %</b>	657,20	2,8 %	639,60	1,7 %	628,90	-1,7 %	639,61	0,9 %	633,82

\* ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

\*\* convertis en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers<sup>1</sup> aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'à leurs proches.

## ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

### Fonds FMOQ<sup>2</sup>

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

### Autres familles de fonds communs de placement<sup>3</sup>

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

### Obligations garanties<sup>4</sup>

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'*Épargne Placements Québec*.

### Billets à capital protégé

Vous cherchez un produit hybride alliant la protection du capital à l'échéance avec un rendement potentiel plus élevé qu'un dépôt à terme ? Un billet à capital protégé pourrait répondre à votre besoin. Son rendement est lié à un ou à plusieurs indices boursiers, à un panier d'actions, à un fonds commun de placement ou même à l'évolution du prix de différents produits de base (le pétrole, l'or, le cuivre, etc.).

Grâce à des ententes conclues avec des firmes spécialisées dans la commercialisation et la distribution de produits de placement structurés et alternatifs, nous vous donnons accès aux principales émissions de billets liés.

### Dépôts à terme<sup>5</sup>

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme qui sont garantis sous certaines conditions\*.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

\* Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

### Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice<sup>6 ou 7</sup>

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

<sup>(1)</sup> directement ou par le biais d'ententes de partenariat

<sup>(2)</sup> vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

<sup>(3)</sup> vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices

<sup>(4)</sup> Épargne Placements Québec<sup>(M)</sup> est une unité administrative du ministère des Finances du Québec

<sup>(5)</sup> le capital est garanti, sujet aux limites en vigueur, par les divers régimes d'assurance-dépôts applicables

<sup>(6)</sup> offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

<sup>(7)</sup> offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

**Montréal**  
1440, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 1111  
Montréal (Québec)  
H3G 1R8

Téléphone : **514 868-2081**  
Sans frais : **1 888 542-8597**  
Télécopieur : **514 868-2088**

**Québec**  
Place Iberville IV  
2954, boulevard Laurier  
Bureau 740  
Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**  
Sans frais : **1 877 323-5777**  
Télécopieur : **418 657-7418**

**Site Internet**  
[www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)

**Courriel**  
[info@fondsfoq.com](mailto:info@fondsfoq.com)

**Lignes d'information automatisées**  
514 868-2087 ou 1 800 641-9929



ACTIFS EN SANTÉ